

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19173 - 74ÈME ANNÉE

La note du PCR déjà remise à la ministre propose un cadre de discussion : la conférence territoriale de toutes les forces vives

« Rejetons les préjugés. Soyons des Réunionnais et Réunionnaises responsables »



L'accélération de la crise a permis aux Réunionnais de libérer la parole. Ils n'en peuvent plus d'un système qui rejette la moitié de la population dans la grande précarité, et ce sont ces opprimés qui se sont soulevés. Il est donc essentiel que leurs revendications soient entendues et puissent s'exprimer dans les meilleures conditions. Cette prise en compte des attentes de la population était au cœur d'une note du PCR remise à la ministre des Outre-mer le 27 octobre dernier, lors de sa précédente visite à La Réunion. En voici un extrait :

« Il appartient aux Réunionnais et Réunionnaises de débattre des conditions de sortie de cette crise qui dure et s'aggrave, dont souffre particulièrement 43 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté ainsi que 29 % de chômeurs. Aux Réunionnais et Réunionnaises d'élaborer un plan qui n'occulte aucun aspect. Aux Réunionnais et Réunionnaises de définir les conditions tant matérielles que réglementaires pour réaliser ce plan. Aux Réunionnaises et Réunionnaises d'assumer leur responsabilité. Ce serait irresponsable de leur part

de tout envoyer sur le gouvernement en attendant que ce dernier décide à leur place.

La Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) prévue par la loi N.O.T. Re est un cadre adéquat pour organiser les débats que nous préconisons, à condition qu'elle soit ouverte aux forces vives de la société, syndicats, acteurs associatifs et culturels... N'ayons pas peur de débattre. Rejetons les préjugés. Soyons des Réunionnais et Réunionnaises responsables.»

Vers un nouveau parti politique à La Réunion ?

«Tous unis pour La Réunion» : une mystérieuse banderole

12 jours après le début du mouvement social, la ministre des Outre-mer arrive à La Réunion. Elle a annoncé vouloir rencontrer directement différents collectifs sur les barrages. De nombreuses demandes d'audience ont aussi été formulées. Cette visite intervient au lendemain de plusieurs affrontements entre gendarmes et manifestants en raison de l'utilisation de la force pour lever plusieurs barrages, et dans un contexte marqué par un appel anonyme à un blocage de toute La Réunion. Il est clair qu'il ne faudrait pas qu'un climat de guerre civile s'installe. Car cela placerait les revendications de la population au second plan. Les partisans du statu quo profiteront-ils d'une montée de la tension pour transformer le mouvement social en une opération de récupération politicienne à leur profit ?

Annick Girardin, ministre des Outre-mer, arrive ce matin à La Réunion. C'est son deuxième séjour en un mois. En octobre, elle était restée pendant 4 jours dans notre île et apparemment, rien ne lui laissait croire que la crise que connaît notre île depuis des décennies

allait connaître une telle accélération.

En effet, cela fait maintenant 12 jours que La Réunion est touchée par un mouvement social général, parti de l'importation dans notre île du phénomène des gilets jaunes. Depuis le 17 novembre, les barrages se sont multipliés pour atteindre un point culminant lundi. Hier, le pouvoir a décidé d'en faire lever plusieurs. Face au refus des manifestants, la force a été employée. Des affrontements ont eu lieu à Saint-Louis, à Saint-André, à Gillot et à l'entrée ouest de la route du littoral. Ils ont débordé jusque dans la ville de La Possession. Depuis la nuit, la route du littoral est fermée à la circulation jusqu'à nouvel ordre. Il sera donc bien difficile pour les Réunionnais de l'Ouest d'aller à Saint-Denis, là où se déroulera la totalité du programme de la première journée de la visite de la ministre des Outre-mer.

Clarifications nécessaires

Les gilets jaunes sont traversés par d'importantes contradictions, liées notamment au refus de

certains de rejoindre un front aux côtés des syndicats, des organisations politiques et des autres forces vives de La Réunion. Il existe pourtant des revendications communes aux préoccupations de la population : de nouveaux moyens pour lutter contre le chômage, une nouvelle politique des prix et des revenus notamment. Ce sont autant de revendications qui nécessitent d'aller vers plus de responsabilité des Réunionnais pour être satisfaites.

De plus, comme l'a rappelé Réunion Première hier, aucun collectif n'a réussi à fédérer les gilets jaunes. Un groupuscule tente même de radicaliser encore plus la situation en refusant toute rencontre avec le préfet, en mettant des conditions assez élevées pour discuter avec la ministre, en ciblant surtout l'État et en évitant d'évoquer la responsabilité de la Région Réunion dans la crise actuelle, alors que c'est une décision de cette collectivité qui a mis le feu aux poudres. L'arrivée prévue d'Annick Girardin au barrage de Gillot permettra sans doute de clarifier le positionnement de ce groupe.

D'autres collectifs ont été d'ores et

In kozman pou la rout

« Moman doné i fo arété »

Mi koné pa si konm moin zot lé gro konsomatèr la radio, pars si zot i ékout souvan in radyo pèrkal, zot la sirman antann kozman moin la mark an-o la é pa arienk in kou siouplé. Mé moin la fine romarké la pa toulmoun néna lo mèm kapasité pou pasyanté. In pé, d'après sak mi romark, zot pasyans lé kourt. D'ot la pasyans lé pli long. Dovan in sityasion konmsa si ni rofléshi in pé, pé sfèr ni romark nout l'inpasyans la pa zistifyé pou vréman. D'après sak moin la romarké néna désèrtin moun lé san pasyans pou tout : in pane kouran i fatig z'ot tété ! In l'anboutéyaz é zot lé paré pou kriyé ! Poitan, nout tout i koné bien : la pasyans i géri la gal . Alé ! Mi kite azot pou rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

déjà reçus par le préfet, transmettant leurs revendications directement au représentant de l'État.

Les divergences portent également sur le mode d'action. Plusieurs collectifs de gilets jaunes, dont des fondateurs du mouvement à La Réunion, ont décidé de ne plus participer aux blocages afin de ne pas se mettre la population à dos. Ce mercredi, la ministre des Outremer prévoit donc de rencontrer à la préfecture différentes tendances au sein des gilets jaunes exprimées sous forme de collectif. Elle doit également échanger avec les syndicats, puis avec les maires des arrondissement Nord et Ouest.

Le cadre actuel ne suffit pas

Ces premiers échanges se dérouleront dans une île économiquement paralysée. En effet, depuis quelques jours circule un appel anonyme à un «black out» de La Réunion, demandant de dresser plus de 300 barrages. De nombreux commerçants et services publics ont anticipé cette menace en décidant de fermer leurs portes aujourd'hui. Là encore, le déroulement de cette journée permettra de clarifier le poids des auteurs anonymes de ce mot d'ordre. Elle se déroulera aussi au lendemain de scènes de répression dans plusieurs communes de l'île.

Il est clair qu'il ne faudrait pas qu'un climat de guerre civile s'installe. Car cela placerait les revendications de la population au second plan derrière les mesures à

prendre pour ramener le calme. Or, parmi ces revendications, certaines essentielles ne peuvent être satisfaites par le cadre actuel, comme celle de favoriser l'emploi des Réunionnais à La Réunion ou le contrôle des prix.

Il est clair également qu'il existe à

La Réunion des partisans du statu quo. Profiteront-ils d'une montée de la tension pour transformer le mouvement social en une opération de récupération politicienne à leur profit ?

M.M.

Retour sur le rassemblement du 24 novembre au Port

Qui a payé les bus pour amener des gilets jaunes ?

Le 24 novembre dernier avait lieu une grande journée d'action à La Réunion. Près d'un millier de personnes ont convergé vers le port-Est, avant de défiler dans les rues de la ville jusqu'au dépôt de carburant de la SRPP. Certains sont arrivés dans des bus venus notamment de Saint-André. Qui sont les commanditaires de cette opération ?

Samedi, alors que le rassemblement des gilets jaunes bat son plein devant la préfecture de La Réunion, des klaxons retentissent. Un convoi de bus venant de l'Est arrive. Il transporte des centaines de personnes vêtues de gilets jaunes. Saint-Denis n'est qu'une étape vers la destination finale : Le Port.

Ce fait pose une question essentielle : qui a payé les bus ?

En effet, il est difficile de croire qu'une telle opération ne puisse reposer que sur le bénévolat de chauffeurs et un acte de solidarité

de transporteurs. En effet, un tel convoi ne peut pas s'improviser à la dernière minute, surtout dans une île paralysée par des barrages, et où l'essence est une denrée rare. Car si des stations réquisitionnées sont ouvertes aux transports en commun, il faut malgré tout avoir la capacité traverser des barrages pour s'y rendre ce qui suppose de décider de puiser dans ses réserves pour supporter un tel déplacement.

Des convois de bus ne sont pas inhabituels à La Réunion quand il s'agit d'organiser un meeting politique de grande envergure. Force est de constater que l'opération de samedi avait une certaine similitude avec ce genre de déplacement. Qui a donc payé les bus pour amener des gilets jaunes samedi au Port ?

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Tribune libre d'André Oraison

« Le Président Macron doit revoir sa copie au sujet de La Réunion »

Dans des « Tribunes libres » publiées dans la presse locale et sur les réseaux sociaux depuis le début de la présente année, nous avons mis en garde le Président de la République sur les conséquences qui résulteraient de sa politique résolument antisociale et de son matraquage fiscal qui pèse sur les classes les plus défavorisées de la nation. Mais le Président jupitérien n'a rien voulu entendre. Après dix-neuf mois d'exercice du pouvoir, exercé en solo depuis le palais doré de l'Élysée, les résultats catastrophiques sont au rendez-vous. La France peut être comparée à un bateau ivre, semblable au Titanic, qu'un jeune pilote autant inexpérimenté que psychorigide s'obstine à diriger dans le brouillard et sur une mer houleuse vers des icebergs de plus en plus gigantesques.

Si la situation est aujourd'hui fortement dégradée dans la France hexagonale, elle est franchement effrayante dans les collectivités territoriales ultramarines et notamment à La Réunion dont les habitants se retrouvent quasiment au bord du gouffre. La révolte des « gilets jaunes » – une révolte au demeurant pacifique – est là pour en témoigner. Si rien n'est fait pour redresser la situation, quelle assurance avons-nous que demain les Réunionnais ne se retrouveront pas au fond d'une fosse abyssale ?

En vérité, tout a été mis en œuvre par le pouvoir central pour assurer la paupérisation de La Réunion en cautionnant les bas salaires dans le secteur privé, en accroissant le nombre de

personnes qui vivent au-dessous du seuil national de pauvreté – 42 % des Réunionnais survivent en effet avec moins de 1 000 euros par mois – et en faisant grimper, en parallèle, le chômage et notamment celui des jeunes.

Les contrats aidés ont été massivement supprimés, mettant aussitôt les collectivités territoriales de La Réunion et notamment les communes en difficulté au plan financier et dans l'impossibilité de mener à bien toutes leurs obligations de service public de proximité. Les aides sociales ont été revues à la baisse dans tous les secteurs, notamment l'aide personnalisée au logement (APL), les allocations familiales et les pensions de retraite. La revalorisation de ces prestations n'interviendra qu'au 1er janvier 2019 et elle ne le sera qu'au taux fixe de 0,3 % en 2019 et en 2020, alors même que l'inflation pourrait atteindre plus de 2 % dès la fin de la présente année 2018 (d'après les statistiques de l'INSEE). Ce sont donc ceux que le Président appelle les « derniers de cordée » – désignés comme boucs émissaires – qui, à ce titre, devront payer les pots cassés de son incapacité à juguler l'érosion monétaire et à faire progresser la croissance économique. L'augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG) de 1,7 % depuis le 1er janvier 2018 frappe également lourdement les retraités qui, par définition, sont des personnes âgées, des personnes à la santé fragile, notamment à La Réunion, et plus encore des citoyens humiliés dont la plupart perçoivent des pensions dérisoires quand elles ne sont pas franchement indécentes.

Le pouvoir central a également remis en cause le dispositif d'abattement de l'impôt sur le revenu – un abattement de 30 à 40 % selon les territoires ultramarins – dont bénéficient, depuis 1960, les contribuables domiciliés dans les départements périphériques en compensation de la cherté de la vie qui ne cesse pourtant d'augmenter. Dans la foulée, il envisage maintenant, toujours sans état d'âme, de réduire fortement le montant des pensions de réversion qui profitent surtout aux veuves, des personnes qui ont eu le tort – selon ce pouvoir aveugle – de rester à la maison pour s'occuper de leur progéniture.

Dans ce contexte de matraquage fiscal déjà réalisé ou programmé, la hausse rapide des prix des carburants et la politique correspondante de hausse de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), sous le prétexte fallacieux qu'il faut freiner la consommation des énergies fossiles et réussir la transition écologique, ont été les gouttes d'eau qui ont fait déborder le vase.

En renforçant la pression fiscale sur les Réunionnais, après avoir porté atteinte à leurs acquis sociaux alors même que, d'après l'INSEE, le coût de la vie est de 12 % en moyenne plus élevé à La Réunion que dans la France hexagonale, le pouvoir macronien a fortement entamé leur pouvoir d'achat et ralenti de manière sensible, par ricochet, les activités économiques dans ces territoires qui sont déjà, pour la plupart, dans un coma social prononcé. En d'autres termes, le Président des riches a mis en place une



départementalisation au rabais ou départementalisation « low cost » en Guadeloupe, à Mayotte et à La Réunion et dans les deux autres collectivités territoriales régies par l'article 73 de la Constitution : la Guyane et la Martinique. Manifestement, l'Outre-mer n'est pas sa tasse de thé. Le sort des Français ultramarins le laisse totalement indifférent. À cet égard, il faut le dire et le répéter : les responsables de la casse de l'outil de travail à La Réunion ne sont pas les petits malfrats qui pillent les magasins la nuit – des jeunes désœuvrés qu'il ne faut pas confondre avec les « gilets jaunes » – mais bien le Président Emmanuel Macron et son Gouvernement qui font preuve, depuis maintenant dix-neuf mois, d'incompétence notoire, d'amateurisme et même de cynisme dans la gestion à l'aveuglette de la France.

Désormais, nous devons tous nous considérer comme des « gilets jaunes » à La Réunion, même si on ne possède pas de véhicule ! Il faut qu'il en soit ainsi si l'on veut que notre île ne tombe pas dans un gouffre sans fond. Les Réunionnais – des protestataires lucides, responsables et déterminés – doivent enfin être écoutés et pris au sérieux par les pouvoirs publics et notamment par la ministre des Outre-mer, Annick Girardin, une personne largement responsable de la situation présente. Plus encore, les Réunionnais doivent présenter au Gouvernement, par le biais du préfet, des « cahiers de doléances » dans lesquels doivent

être énumérées toutes les mesures qui les pénalisent et notamment toutes celles qui ont été prises depuis le 14 mai 2017, la date à partir de laquelle s'exerce le pouvoir macronien.

Cependant, à notre humble avis, le but ultime à atteindre n'est pas seulement de revenir sur le matraquage fiscal des Réunionnais les plus modestes et sur toutes les mesures antisociales que nous venons de dénoncer et qui pourraient très bien être financées par le rétablissement de l'impôt sur la fortune qui frappait les grands amis de Macron (les « premiers de cordée ») et rapportait près de 5 milliards d'euros par an au budget de l'État. L'objectif ultime doit être beaucoup plus prospectif quand on songe aux prochaines générations. Dès lors que le système en vigueur est manifestement « à bout de souffle », il apparaît logique et urgent de changer de logiciel à La Réunion à travers trois réformes qui nous paraissent élémentaires sans être pour autant révolutionnaires.

Pour une réforme institutionnelle

1) Il faut d'abord créer le congrès des élus départementaux et régionaux qui a été institué dans les départements français

d'Amérique (DFA) régis par l'article 73 de la Constitution (Guadeloupe, Guyane et Martinique) afin qu'une telle structure puisse proposer des réformes d'ordre statutaire jugées indispensables pour lutter contre le chômage et mettre en œuvre l'égalité réelle à La Réunion.

2) Pour des raisons évidentes d'efficacité, de visibilité et plus encore d'économie, il faut également réaliser le plus tôt possible la fusion de la région et du département de La Réunion – une réforme institutionnelle qui est expressément autorisée par l'article 73 de la Constitution, dans son alinéa 7. Il convient ici ce préciser que cette réforme structurelle a déjà été mise en œuvre avec succès en Guyane et à la Martinique depuis le 1er janvier 2016.

3) Il faut enfin supprimer l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution – le fâcheux « amendement Virapoullé » – qui empêche La Réunion et uniquement La Réunion de disposer d'un pouvoir législatif et réglementaire par habilitation, selon le cas, du Parlement ou du Gouvernement dans des matières, certes non régaliennes, mais hautement stratégiques comme, par exemple, l'éducation et la culture, la fiscalité locale, l'énergie, les transports publics des passagers et des marchandises, sans oublier bien sûr l'emploi et tout particulièrement l'emploi des jeunes Réunionnais de moins de 25 ans.

Sans les réformes fiscales, sociales et institutionnelles ainsi énumérées ou suggérées, on peut être certain que les mêmes causes produiront les mêmes effets. Plus encore, on peut même craindre le pire pour La Réunion.

André Oraison, Professeur des Universités, Juriste et politologue

Oté

Dann tan in pé l'avé ankor lo lé dann né !

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dopi l'éternité, zis pou takine aou in pé pou zordi. Ala mon moukataz : moin lé sir zot va dir zot la fine tir lo signal lalarm dopi lontan. Donk si bann gouvèrnman l'avé ékout azot dé shoz konm sak ni viv koméla noré pa arivé é si i ékout pa sak zot la fine di lo trikardaz va ariv ankor in kou si pa domin, apré. Donk si mi konpran bien zot néna toutan rézon épi lé zot toutan tor. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toutan la boush rouvèr, néna poin pli sour k'in moun i antan pa zorèye é i kontant ali dsa. Matant ou i koné nout parti i égzis pa solman dopi yèr. Li égzis dopi l'ané 1959 é dopi li lé éné li la toutan done l'alèrt.

In l'ansien, in bon dalon, té apré di amoin na poin lontan : l'ané 1959, apré an avoir fé in lanaliz la sityasion, nout parti la di shomin nou lété fine fé avèk la départmantalizasyon, é shomin nou téi sava fé té i pé pa pèrmète anou avans konm k'i fo dann shomin nout dévlopman. Zordi l'Insee i di La Rényon néna in sityasion atipik : kroisans san dévlopman. La pa in gran sosyé sak i di sa !

Donk nout bann kamarad l'avé rézon l'ané 1959 é mèm apré, é mèm zordi. Pou kosa nout parti l'avé é néna rézon ? Pars li rèz dopi soisant zané bien atantif dsi lo sor nout pèp rényoné. Si vi romark matant nout parti la pa arète done l'alert é myé ksa : shak foi la sityasion té i rann obligatoir li la pran pozisyon.

Li la pran pozisyon épi li la fé bann propozisyon-in pé i di sa i apèl la kolaborasyon konm moin la lir sa kékpar !-mé sa sé inn krak pars nout parti la zamé propoz son kolaborasyon, an kontrèr li la touzour milite dann in sans antikolonyal. Mèm dann tan désèrtin i dékouv sa zordi l'avé ankor lo lé dann né !

Justin